

**Service instructeur**  
Développement Economique et  
Universitaire

N° 2e / 48 - 07

**Service consulté**  
DIF

**Chambre de Métiers d'Alsace**  
**Sections de MULHOUSE et de COLMAR**  
**Demande d'aide financière 2007**

Résumé : *Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 52 000 € à la Chambre de Métiers d'Alsace, Sections de MULHOUSE et de COLMAR, au titre de l'ensemble des actions engagées pour 2007 en faveur du développement économique.*

Depuis de nombreuses années, le Conseil Général du Haut-Rhin apporte un appui financier à la Chambre de Métiers d'Alsace (CMA), Sections de MULHOUSE et de COLMAR, afin de contribuer au développement économique ainsi qu'à la promotion des métiers et de l'artisanat. Un montant de 51 830 € est versé à cet organisme depuis 2002.

Pour 2007, la CMA souhaite mettre l'accent sur deux volets, l'un ayant pour objectif le développement économique du secteur artisanal et l'autre concernant plus particulièrement le développement de la formation initiale dans l'artisanat.

Le volet consacré au développement économique du secteur artisanal s'illustre par les actions suivantes :

- Suivi opérationnel des créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales,
- Journée de la création-reprise d'entreprises artisanales,
- Cycle de conférence-débats.

Le second volet permet de promouvoir les métiers de l'artisanat auprès des jeunes et de leurs parents. Dans cet objectif, la CMA organise les cinq opérations suivantes :

- Promotion des métiers et de l'artisanat,
- Actions d'information, de promotion de l'apprentissage, Journées Métiers, Portes ouvertes,
- Journées de visites d'entreprises et de CFA,
- Promotion du stage "Découverte des métiers",
- Actions d'orientation, d'aide au choix professionnel.

Le détail de l'ensemble de ces opérations figure en annexe.

Le coût net global de l'ensemble de ces opérations s'élève à 719 577 €, la CMA sollicite un soutien de 10 %, soit 72 000 €.

Depuis 2002, le Conseil Général est régulièrement sollicité pour une revalorisation de son soutien financier. Malgré ces demandes successives, le montant annuel versé reste stable et s'élève ainsi à 51 830 €.

Le Conseil Général a par ailleurs, engagé une politique volontariste en faveur de l'artisanat dans le cadre du Plan de Revitalisation Economique pour donner notamment priorité à l'activité, la qualification et la valorisation des compétences. A ce titre, la CMA bénéficie d'un soutien exceptionnel pour des actions de promotion de l'artisanat qui contribuent à la création d'emplois de qualité adaptés aux mutations de l'environnement économique. Ce soutien réparti sur 3 années s'élève à 121 850 €.

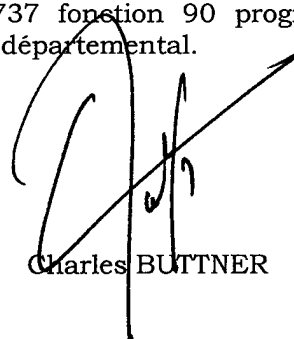
Les actions financées au titre d'une subvention de fonctionnement à la Chambre de Métiers d'Alsace sont complémentaires à celles qui ont été engagées dans le cadre du Plan de Revitalisation Economique. En effet les actions menées au titre du fonctionnement annuel visent à une promotion générale du secteur de l'artisanat alors que celles retenues au titre du PRE sont spécifiques et plus individualisées en direction du secteur professionnel ou de publics mieux identifiés.

C'est ainsi que la 2<sup>ème</sup> Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche réunie le 2 juillet 2007 a décidé de maintenir le montant global de la subvention versée à la CMA, hors Plan de Revitalisation Economique, à 52 000 € pour 2007.

\*\*\*\*

Je vous propose d'attribuer une subvention globale d'un montant de 52 000 € qui sera prélevé sur l'enveloppe 1568 chapitre 65 nature 65737 fonction 90 programme F024 « Aides aux entreprises et organismes divers » du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

## **CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE**

### I. Actions de développement économique du secteur artisanal

L'artisanat tient une large place dans le Département du Haut-Rhin et représente 16 % de la population active. En raison de l'importance de ce secteur en matière d'emploi, il est nécessaire de soutenir le dynamisme des entreprises afin d'assurer leur pérennité.

#### **Suivi opérationnel des créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales :**

En matière de création d'entreprise, la Chambre de Métiers intervient en amont et en aval de la création pour pérenniser les activités développées.

Cette intervention donne lieu à des réunions collectives, des formations et des entretiens individuels. La priorité d'intervention de la Chambre de Métiers se porte vers les porteurs de projets qualifiés ou expérimentés dans leur métier et dont le projet a de réelles chances d'aboutir. Un accompagnement spécifique sous forme de stage d'une durée de 105 heures est proposé à cette catégorie de créateurs ou repreneurs. Ces personnes bénéficient également d'une aide à l'investissement versée par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Depuis 1999, un suivi a été proposé de façon systématique aux personnes ayant effectué le Stage d'Installation de Qualité dans l'Artisanat. Sur le plan qualitatif, cet accompagnement permet de sensibiliser l'artisan à l'intérêt d'un suivi de son activité sur les aspects financiers et commerciaux, la finalité étant de le conduire à l'autonomie et à la mise en place de ses propres documents de suivi.

Par ailleurs, des visites de suivi permettent également de répondre à des demandes ponctuelles que l'artisan n'aurait peut-être pas exprimées de manière spontanée. Quatre visites d'accompagnement sont programmées pour chaque entreprise sur une période de deux ans après l'installation.

En 2007, la Chambre de Métiers souhaite poursuivre cette opération en effectuant 84 visites auprès de 42 entreprises.

#### **Journée de la création-reprise d'entreprises artisanales**

La Chambre de Métiers d'Alsace est l'un des opérateurs principaux en matière d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise. A ce titre, elle travaille en partenariat avec d'autres organismes, notamment les autres chambres consulaires.

L'objectif est d'organiser annuellement une journée sur la création, au cours de laquelle des personnes issues de différents milieux (créateurs, chômeurs...) rencontrent tous les intervenants susceptibles de faire avancer leur projet.

Lors de cette journée, des conférences, des tables rondes ainsi que des témoignages sont également organisés.

Cette opération permet en moyenne d'accueillir près de 500 visiteurs par an.

## **Cycle de conférence-débats**

La Chambre de Métiers met en place depuis quelques années des conférences permettant aux entrepreneurs de prendre un peu de recul par rapport à leur quotidien et d'être sensibilisés sur des questions permettant de faire évoluer leurs entreprises que cela soit dans le domaine du marketing, de la communication, du management, de la gestion des ressources humaines. Il convient aujourd'hui de développer encore plus ces actions en direction des entreprises en phase de développement en intégrant notamment les questions liées à l'innovation.

Pour 2007, la Chambre de Métiers propose dans le Haut-Rhin 6 conférences, animées par des spécialistes, ayant pour thème les 8 clés de l'innovation pour gagner en performance.

Au cours de ces conférences, des pistes d'innovation pour l'entreprise seront explorées, comme les méthodes de travail, les marchés, les outils de production, l'organisation et les ressources humaines.

## **II. Développement de la formation initiale dans l'artisanat**

### **Promotion des métiers et de l'artisanat**

La Chambre de Métiers d'Alsace, conformément à son plan d'action prioritaire, a poursuivi en 2006, avec les partenaires de l'orientation, un certain nombre d'actions visant à une meilleure information des jeunes et de leurs parents sur les métiers de l'artisanat et les filières de formation et en particulier l'apprentissage comme accès à la qualification et à l'insertion professionnelle.

Ces actions sont les suivantes :

- *La rencontre pour l'apprentissage et l'emploi*, organisée conjointement par la CCI et la CMA, rapprochant les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage des chefs d'entreprise souhaitant former des apprentis. Cette rencontre a mobilisé plus de 700 jeunes.
- *La "semaine de l'apprentissage"*, du 21 au 26 novembre, en partenariat avec la Région Alsace, la CCI, les Centres de Formation d'Apprentis, le Rectorat et les Organisations professionnelles : 1586 jeunes y ont participé.
- *Les stages "découvertes d'un métier"* effectués en entreprises artisanales et organisés par la CMA, ont permis à plus de 1300 jeunes de 14 à 25 ans de découvrir l'entreprise et un métier durant 5 jours.

De plus, le concours financier du Conseil Général du Haut-Rhin a permis l'organisation des journées de visites d'entreprises artisanales et de CFA. Ces visites destinées aux collégiens leur ont permis d'approcher le secteur de l'artisanat et les métiers de façon concrète, directement dans les entreprises et dans les CFA.

Les collèges qui ont participé aux visites sont les suivants :

- Collège Saint-Exupéry de MULHOUSE
- Collège de RIBEAUVILLE
- Collège de MUNSTER.

Au total, plus d'une centaine de jeunes ont bénéficié d'une journée de découverte d'entreprises artisanales et de CFA. 12 entreprises artisanales et 4 CFA des secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de l'automobile, de la mécanique générale, de la menuiserie et de la métallerie, ont participé à l'opération.

Cette action a eu un excellent impact, tant auprès des élèves que des professeurs, conseillers d'orientation, parents d'élèves.

Parallèlement et en complément à cette action ont été organisés par demi-journées, des actions de communication et des forums d'information sur les métiers à destination des collégiens.

Au total, plus de 720 jeunes ont participé à ces informations et bénéficié pour certains d'un entretien individuel suivi, le cas échéant, d'un stage "découverte d'un métier".

Lors de ces actions, les témoignages des apprentis et des maîtres d'apprentissage ont eu beaucoup de succès. Ils répondent à une demande réelle, tant des jeunes que des parents et des enseignants.

Ces opérations constituent une aide au choix professionnel dans un contexte économique en constante évolution auquel chacun est confronté et plus particulièrement les jeunes.

En 2007, la Chambre de Métiers d'Alsace, dans le cadre de son nouveau plan d'actions prioritaires 2007-2013, souhaite intervenir davantage dans le processus d'orientation des collégiens, voire des lycéens et des étudiants à la recherche d'une réorientation professionnelle.

A cet effet, elle propose de poursuivre ou de développer les actions suivantes auprès des jeunes du département :

### **Actions d'information, de promotion de l'apprentissage, Journées Métiers, Portes Ouvertes**

La réussite de toute formation passe d'abord par une bonne information sur les métiers et les formations et ensuite, par la formulation d'un véritable projet personnel. Pour apporter et développer une aide à l'orientation, la CMA participe à des actions de promotion des métiers : salons, forums, salons de la formation et de l'emploi, journées "carrières", journées "métiers", manifestations professionnelles, journées "portes ouvertes" dans les entreprises artisanales.

De telles actions répondent à la demande et aux besoins des élèves, des parents et des enseignants. Elles apportent les éclairages nécessaires et essentiels sur le monde de l'entreprise et sur les emplois possibles.

### **Les journées de visites d'entreprises et de CFA**

Les journées de visites d'entreprises s'adressent à des élèves motivés et intéressés par l'artisanat. Ceux-ci sont accompagnés par un ou plusieurs professeurs et un membre de la direction du collège ou un conseiller d'orientation. Elles s'inscrivent dans le cadre de la charte signée par les Organisations Professionnelles et l'Education Nationale.

L'objectif est de :

- favoriser une démarche d'orientation professionnelle positive en apportant une meilleure connaissance du secteur de l'artisanat, des métiers et de la formation en apprentissage;
- faire découvrir aux jeunes la diversité des métiers de l'artisanat et les aider dans leur choix professionnel.

### **Promotion du stage "Découverte des métiers"**

En 2006, 1303 jeunes ont effectué par le biais de la Chambre de Métiers d'Alsace, un stage "Découverte des métiers" dans le Haut-Rhin.

Cette possibilité, qui permet de vérifier la validité d'un projet professionnel, constitue une véritable étape dans le choix professionnel.

Cette promotion sera faite sur la base de la liste des entreprises pouvant accueillir des jeunes en formation et fera l'objet d'une présentation systématique dans toutes les actions d'information menées sur le terrain et à l'occasion de tous les entretiens conduits par les conseillers de la CMA.

Il sera mis en place un suivi des jeunes ayant eu recours aux stages "Découverte des métiers" artisanaux afin de les conseiller au mieux dans l'accès à la formation.

### **Actions d'orientation, d'aide au choix professionnel**

La Chambre de Métiers d'Alsace se propose de mettre en place pour 2007, dans le cadre de son plan d'action prioritaire, un véritable service d'information-conseil à destination des jeunes en phase d'orientation.

Les actions d'orientation organisées seront déclinées sur l'ensemble du territoire dans le cadre notamment de permanences effectuées dans la mesure du possible, hors temps scolaire (en soirée, le mercredi et pendant les congés scolaires).

La Chambre de Métiers d'Alsace proposera en particulier aux jeunes la possibilité de bénéficier d'entretiens individuels d'aide au choix professionnel conduits par des conseillers de la CMA spécialiste de l'ADVP (méthode d'aide aux choix professionnels). Ils pourront également utiliser tous les outils nécessaires à la construction d'un véritable projet professionnel.